

## **A.B.S.O.-B.V.O.S. - Commission Technique**

### **Procès-verbal de la réunion du 12.12.2013 à Etterbeek**

Présents: Jean-Noël Debehogne, Jean-Pierre Kellens, René Steenssens, Ronny Timmers

1. Ordre du jour : approuvé, moyennant une série d'ajoutes, traitées en cours de réunion
2. Serge Jeanmenne a présenté sa démission en janvier 2013, en explicitant les raisons. La Commission Technique remercie Serge pour le travail fourni au sein de la Commission durant de nombreuses années.
3. Suite à la démission de Serge Jeanmenne, les tâches sont réparties comme suit au sein de la Commission Technique :
  - présidence : Ronny Timmers
  - secrétariat : Jean-Noël DebehogneIl est convenu qu'à l'avenir, l'ordre du jour des réunions, les procès verbaux des réunions et les propositions de modifications présentées au nom de la Commission devaient faire l'objet d'un accord collégial des membres de la Commission avant diffusion ou exécution.
4. **Procès-verbal de la réunion CT du 14.11.2012** : ASUB a fait part de son regret du caractère très partiel de l'évaluation faite par la Commission Technique pour son organisation du 30.09.2012
5. **Procès verbal de la réunion du 02.06.2013 à Martelange** : pas de remarque
6. **Points traités en urgence par la Commission Technique durant l'année 2013** :
  - plainte du Trol au sujet des résultats de la Nationale HamOK du 03.03.2013
  - plainte du HamOK à l'occasion du BCR du 02.06.2013 à MartelangeLes conclusions de ces deux points ont été communiquées aux intéressés concernés et diffusées via les secrétariats des ligues (voir annexes 1 & 2).
7. **Suite de la Conférence des Clubs du 28.02.2013 – réservations de terrains en Région Bruxelloise** : après de longs échanges, il est convenu que la Commission Technique ne présente pas de proposition de modification au règlement existant à ce sujet, dans la mesure où la réglementation en place :
  - permet à tous les clubs belges de réserver un terrain sur l'ensemble du territoire belge
  - garantit la protection des cartes réalisées par un club durant une période de 10 ans avec des modalités de possibilités de réactualisationLa Commission Technique insiste pour que les procédures de réservation soient correctement respectées, plus particulièrement l'article 12.2.1. :

*Chaque club qui désire élaborer une carte doit d'abord faire une demande de réservation de terrain en quatre exemplaires auprès de sa fédération au moyen du formulaire prévu et qui est obtenu auprès de la Commission Technique (voir exemple en annexe D). Le document dûment complété et les annexes demandées doivent être fournis en un seul envoi. Afin de pouvoir assurer la bonne conservation au niveau régional, un exemplaire est gardé par son secrétariat (FRSO) ou par le gestionnaire du cadastre régional (VVO).*

*Si le terrain ou une partie de celui-ci se situe dans la partie de territoire de l'autre fédération, les trois exemplaires restants sont envoyés au secrétariat de l'autre fédération (FRSO) ou au gestionnaire du cadastre régionale (VVO).*

Pour illustrer la réglementation existante, il est rappelé que tout club FRSO ou VVO peut réserver un terrain à cartographier sur l'ensemble du territoire belge (région flamande, région bruxelloise et région wallonne)

Cela signifie également qu'une réservation de terrain en Région Bruxelloise par n'importe quel club doit être adressée aux deux ligues FRSO & VVO

#### **8. Suite de la Conférence des Clubs du 28.02.2013 – notion d'embargo**

Après de longs échanges, la Commission Technique estime non nécessaire de davantage préciser les choses dans la réglementation, sachant qu'il est inutile de prévoir des réglementations complexes et impossibles à contrôler et qu'il est préférable de compter avant tout sur le fair-play et la sportivité des orienteurs.

#### **9. Proposition de modification au règlement en vue de la Conférence des Clubs de février 2014 :**

Après débat et par vote 3 pour / 1 contre, il est convenu que la Commission Technique proposera (article 7.11 du règlement sportif) d'autoriser la libre utilisation du GPS aux seules fins d'analyse de cheminements après la compétition. Cette proposition est motivée par l'impossibilité de contrôler la réglementation actuelle, par la pratique dans de nombreux pays IOF et par l'esprit de fair play qu'on est en droit d'attendre de la part des orienteurs

Le nouveau texte proposé pour le point 7.11 du règlement est le suivant :

*7.11. Durant la compétition, les seules aides à la navigation que le compétiteur peut utiliser sont la carte, la description des contrôles fournies par l'organisateur, la boussole personnelle et pour l'orientation de nuit un moyen d'éclairage. L'usage d'autres moyens d'aide à la navigation comme l'altimètre ou le GPS le sont uniquement pour l'aide aux analyses de cheminements après la compétition. Le fair play des participants à ce sujet est indispensable ; en cas d'usage abusif du GPS par le participant, celui ci sera déclassé.*

#### **10. Evaluation des compétitions du calendrier national 2013 :**

Les diverses compétitions 2013 sont passées en revue et commentées

Seule une partie des rapports des contrôleurs ont été reçus

Une analyse des distances et temps de courses des H & D 12-14 est faite : la Commission Technique recommande aux traceurs et contrôleurs de veiller à une progression « raisonnable » entre ces catégories, tant dans la distance que dans la difficulté technique.

#### **11. Contrôleurs du calendrier national 2014 :** la liste de « qui contrôle quoi ? » est attendue via les ligues pour le 20 janvier 2014

#### **12. Calendrier national 2014 :**

12.1. A la demande des deux clubs concernés, une permutation est intervenue dans le calendrier :

-27.04.2014	K.O.L.	Nationale MD	Hoge Rielen
-19.10.2014	Trol	Chpt BEL MD	Grobbendonk

12.2. Trol souhaite organiser le Championnat de Belgique de VTT\_O en automne plutôt que le 1/6/2014 : étant donné les calendriers établis des ligues, il est proposé au Trol d'organiser le samedi 11 ou le samedi 18 ou le samedi 25 octobre 2014

#### **13. Calendrier national 2015 :**

-il est en construction au sein des deux ligues et sera avalisé par les Assemblées Générales

#### **14. Séminaires IOF pour contrôleurs IOF**

- Eric Hully et Jean-Pierre Kellens ont participé à celui d'Edinbourg en février 2013 ; les rapports ont été diffusés
- l'invitation au Séminaire de février 2014 à Goteborg a été diffusée

#### **Prochaine réunion :**

- par voie électronique en vue de la finalisation du calendrier national 2015

Jean-Noël DEBEHOGNE  
Secrétaire CT ABSO-BVOS